L'Invention d'un jeu : le volley

A) <u>le processus d'invention du Volley :</u>

- invention et non création
- référent spécifique
- effets attendus par le pasteur MORGAN

Conclusion : intérêt de l'invention d'un jeu (retrouver l'esprit du processus…)

Volley = jeu scolaire récupéré par société civile…

B) <u>Evolution et diversification des formes sociales de pratique :</u>

- loisir, compétition, spectacle…
- sport de salle ou de plein air (beach volley)

Conclusion :

- important = respecter logique interne
- différentes formes = richesse qu'il faut exploiter pédagogiquement… (METZLER, EPS 296)

C) <u>Evolution du règlement :</u>

- facteurs internes et externes
- adaptation rapport attaque / défense (article EPS P. FOURNIER, EPS 285)

D) <u>Evolution des techniques et des tactiques</u> :

- définitions
- du pousse ballon ……à ……Volley total…

Conclusion : l'intérêt pédagogique du volley

E) <u>Activité du joueur</u> :

= adaptation à la problématique du volley

continuité / rupture

attaque / défense très vite enchaînés, anticipés, voir confondues…

… vers l'analyse des ressources à différents niveau d'adaptation (observation d'un joueur)

A) le processus d'invention du Volley :

1) invention et non création :

Car il existait déjà des jeux traditionnels et anciens comme l'OURANIE en Grèce antique, le FOLLIS chez les romains, le TAKRAW en Asie et le TLACHTLI en Amérique centrale…

La version moderne du volley est donc récente comme de nombreux sports. C'est plutôt une invention dans le sens ou le pasteur MORGAN en 1895 ne fait que prolonger, améliorer, reconfigurer d'autres jeux, notamment le tennis. On retrouve effectivement beaucoup de points communs avec le tennis…

2) le référent spécifique :

Morgan imagine un jeu qui soit:

- moins éprouvant que le basket inventé 4 ans plus tôt par le pasteur NAISMITH (qui fut son professeur)
- pratiqué autant par les filles que les gars
- non dangereux, avec un ballon aisément maniable
- sans équipement (pas de raquette comme au tennis)
- possible en salle comme en plein air

Après des expériences tentées dans le gymnase de HOLYOKE, ce jeu perd son nom originel, la « mintonette » pour être appelé « volley-ball » après une démonstration convaincante. L'esprit du jeu ressort bien : la balle doit être joué de volée. En 1952, le comité administratif de l'USVBA vote pour écrire le nom en un seul mot : Volleyball.

3) les effets attendus :

Un esprit ludique
Le développement de valeurs hygiéniques et morales, notamment compensation du travail de bureau, le fait de jouer le ballon au dessus de la tête développant la cage thoracique…
Un jugement précis, le besoin d'attention
L'esprit d'équipe.

Conclusion :

Morgan invente le volley pour répondre à des fins éducatives précises :

- exploit individuel mis au service de l'équipe
- besoin d'entraide pour arriver au résultat
- sport non violent, pouvant donc être joué par les filles…
- facilité d'installation du matériel et peu d'espace requis.

C'est donc un bon exemple de jeu « inventé » par un éducateur qui sera ensuite récupéré par la société civile pour en faire un sport.

B) Evolution et diversification des formes sociales de pratique :

On assiste à une diffusion planétaire du Volley, surtout en Asie, de 1900 à 1917, au moment de la guerre notamment…
Première démonstration en France en 1918. Adopté par l'école de JOINVILLE.
Au départ, le volley est perçu comme un jeu récréatif, le nombre de passes est illimité…

Au cours de la seconde guerre, on assiste à nouveau à la diffusion de ce jeu qui permet aux soldats de se détendre…le volley après guerre se développe comme un jeu de plage, de plein air…le développement du camping y contribue.
Création de la FFVB en 1936.
En 1938, il existe 18 clubs, en 1952, 613 clubs…
La FIVB est crée le 20 avril 1947 avec 14 nations : le règlement s'uniformise.
A partir de 1950, pour éviter les aléas météos, le volley se pratique essentiellement en salle. Ce n'est que dans les années 1980 que le beach volley ressort (inscrit au JO d'ATLANTA en 1996) avec parfois des paradoxes : tournoi de beach volley organisé à Paris…en salle !

Conclusion :

A l'origine, le volley est surtout une activité de loisir, détente avec des règles souples. On assiste ensuite à une évolution ou le volley devient un sport de performance jusqu'à des extrêmes : sport professionnel au USA dans les années 1970 avec des joueurs spécialisés, fixes…
Parallèlement, d'autres formes de pratique sont apparues :

- mini-volley au Québec
- volley handisport avec points de handicap
- Lion Cup au japon qui introduit le libéro (défenseur fixe)
- volley scolaire à effectif réduit : 3 contre 3, 4 contre 4…

Dès lors, quelle pratique sociale de référence retenir à l'école ?

Celle qui respecte la **logique interne**, originelle de l'activité :

- jeu collectif de frappe de ballon entre 2 groupes restreints
- disposés dans des espaces séparés et non clos
- qui servent de cible à attaquer et à défendre
- avec comme but de gagner un nombre d'échange prédéfini, soit en atteignant la cible malgré le filet, soit sur faute de renvoi de l'opposant

En s'adaptant à la population scolaire concernée, sachant que l'on peut jouer sur :

- les règles : conventions (modalité du service, nombre de touches de balles…)
- le rapport à l'espace
- le type d'intervention sur la balle (frappes autorisées…)
- le système de marque (attention : le jeu au « temps » modifie la logique interne…)

En étant conscient, en tant qu'éducateur, de ce que l'on veut valoriser : plaisir, compétition, spectacle…la forme classique, fédérale n'étant pas forcément la plus adaptée. METZLER préconise au contraire d'exploiter la richesse des différentes formes de pratique et de s'en servir pédagogiquement, de retenir la leçon de l'histoire…

C) Evolution du règlement :

1) facteurs internes et externes

Le premier règlement est inspiré du tennis : présence d'un filet, balle frappée de volée, terrains cibles, deux essais au service…C'est donc au départ un jeu de renvoi de balle avec comme règle en 1900 :

- jeu effectué en tournée : série de service effectuée par un joueur jusqu'à échec

- service un pied sur ligne de fond
- service prolongé possible
- balle qui touche le filet = « net » puis 2ème essai
- balle frappée obligatoirement
- jonglages autorisés jusqu'à une ligne située à 4 pieds du filet
- pas le droit de toucher le filet
- nombre de joueur non limité
- filet à 1,98 m, ballon léger

Les règles vont alors évoluer sous l'effet de facteurs internes et externes :

Facteurs internes	**facteurs externes**
Activité adaptative es joueurs (techniques) tactiques	conditions de pratique d'entraînement matériel (ballon…) équipement des joueurs (genouillères…)
Appréciation de l'arbitre	contexte socio économique Médias (sport spectacle…)

P. FOURNIER dans EPS n° 285, 2000, montre que les règles évoluent principalement en fonction de :

a) <u>maintien du rapport de force attaque / défense :</u>

L'attaque prenant le pas régulièrement sur la défense, abaissant l'intérêt du jeu (pas d'échange), le règlement a réduit les possibilités offensives :

- élévation de la hauteur du filet : 1,98 en 1896 puis 2,13 puis 2,28 et enfin 2,43
- réduction de la largeur du filet : antennes (mires) en 1970, largeur réduite à 9,40 puis 9 m en 1976
- faute de pénétration des attaquants en 1922
- faute d'attaque des joueurs arrières en 1952

et augmenter les possibilités défensives

- contre à 3 joueurs en 1949
- passage des mains au contre autorisé en 1964 et 2 touches permises au contreur
- en 1976, 3 touches de balle après le contre
- multi contact autorisé depuis 1984
- possibilité d'aller chercher une balle jusque dans les gradins
- jeu au pied autorisé en 1994 (toutes les paries du corps)
- possibilité d'aller jouer la balle dans la zone adverse, le ballon devant passer à l'aller comme au retour à l'extérieur des mires
- utilisation d'un joueur spécialisé en défense : le libéro…

b) <u>la promotion d'un sport « spectacle »</u> :

- équilibre du rapport de force pour des échanges qui durent, spectaculaires : exemple, service autorisé sur toute la largeur du terrain pour poser plus de problème à la défense qui n'enchaîne pas systématiquement par une attaque construite…

- jeu plus « loyal » = règles précises et claires, laissant moins de décisions laissées à l'appréciation des arbitres pour moins de discussion, litiges, arrêts…exemple : qualité de la touche de balle (collé)
- mieux gérer le temps des matchs, surtout pour les retransmissions télévisées : instauration des tie breaks puis système de la marque continue en 1998 (quatre premiers sets en 25 points avec 2 points d'écarts et cinquième set en tie break de 15 points avec 2 points d'écarts)
- limiter les temps morts : durée des temps morts réduite à 30secondes en 1958, système des trois ballons (1976)

Conclusion :

Important = conserver les règles permanentes, fondatrices (logique interne) :

- conditions d'intervention sur la balle : balle légère et souple qui doit être frappée

- conditions d'interaction des opposants : 2 équipes disposées dans des espaces séparés, séparées par un filet, les terrains servant de cible à attaquer et défendre. L'échange démarre par un service effectué à tour de rôle (rotation des joueurs).

- Conditions d'obtention du résultat : point marqué dès qu'une équipe ne peut plus renvoyer légalement le ballon.

Pour METZLER, l'évolution des règles n'est pas le fruit du hasard mais correspond à) une logique fonctionnelle qui répondrait à ces principes :

- principe de variabilité des actions, d'incertitude : c'est ce qui entretient le suspense, donc le plaisir du jeu, un match n'est jamais gagné d'avance, tout est possible jusqu'au dernier point (balle de match…)

- principe de division du travail et d'organisation des actions : une équipe n'est pas que la simple addition des joueurs, le résultat demande une véritable coopération, une communication importante, la distribution de rôles…la spécialisation étant l'étape ultime.

- Principe de mobilité et de continuité des actions : pour maintenir l'échange, il faut passer d'un jeu statique de circulation de balle à un jeu en mouvement ou les joueurs ont à tout moment possibilité de choisir conserver ou renvoyer.

Il semble intéressant d'exploiter ces enseignements historiques en essayant de faire revivre cette évolution des règles avec l'évolution du niveau des élèves, ce qui leur donne un sens (on arrête les jonglages dès que l'attaque prend trop facilement le pas sur la défense…)
Il peut être également intéressant de laisser les élèves décider du règlement adopté (en respectant la logique interne), ce qui leur permet de s'approprier les règles…

D) Evolution des techniques et des tactiques :

1) <u>définitions</u>

Technique = ensemble de gestes spécifiques à l'activité, que possède le joueur

Tactique = se rapproche à la manière dont l'équipe coordonne les actions de 2 ou plusieurs joueurs en vue de réaliser une intention commune, ainsi qu'à la manière dont le joueur met en œuvre avec pertinence ses savoir faire.

2) <u>Evolution</u> : du pousse ballon ……à ……Volley total…

L'observation des matchs au fil du 20ème siècle montre cette évolution :

1er niveau = échange, le « pousse ballon »…les joueurs défendent leur camp et attendent la faute

2ème niveau : le volley de l'athlète…les joueurs se partagent les tâches, les rôles décisifs étant celui de passeur et d'attaquant ; le smash est l'action la plus valorisée et valorisante : le modèle du bon joueur est le smasher athlétique « expression virile et athlétique »

3ème niveau : vers le volley total…avec apparition du contre, contre offensif ou défensif selon l'orientation des mains, des joueurs à la fois complet et polyvalent et spécialisés (libéro), capable de jouer dans des positions acrobatiques, de jouer en chutant…

Là encore, il est intéressant de constater que les élèves ont tendance à revivre cette évolution et passeront par ces stades…l'objectif étant de les amener à leur meilleur niveau d'adaptation face à cette situation problème.

<u>La problématique du volleyball :</u> (et donc intérêt au niveau scolaire)

Le volley est une activité motrice complexe qui exige la résolution de plusieurs problèmes :

- résoudre au travers de la frappe, un problème d'anticipation coïncidence, c'est-à-dire être capable de déclencher son mouvement avant l'arrivée du ballon (anticiper) et de régler celui-ci (ajuster) en même temps que l'arrivée du ballon (coïncidence)
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies inter-evènementielles
- différencier, coordonner et échanger rapidement des rôles au sein d'un groupe afin de rechercher une plus grande efficacité collective
- opérer des choix parmi plusieurs alternatives de réponses

Le volley est un jeu où il faut en permanence gérer l'alternative :

Garder la balle ou la renvoyer

Et donc, pour tout joueur, gérer :

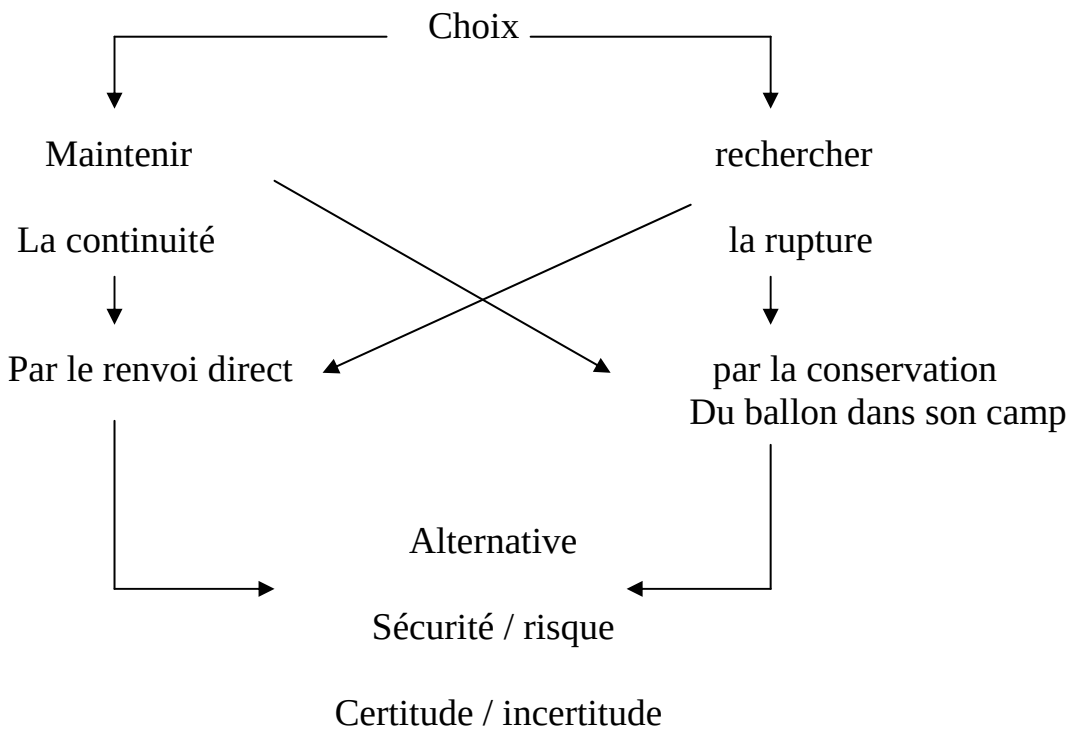

L'idée de la recherche permanente de la rupture doit rester centrale et, à partir de là, tous les moyens permis par le règlement doivent être envisagé pour aboutir à cette rupture.
Le volley doit être abordé comme un apprentissage décisionnel et non la reproduction d'un modèle gestuel : les 3 passes ou le fameux « un, deux, trois…BOUM »

Pour jacques METZLER, jouer au volley, c'est :

« résoudre en acte, à plusieurs et simultanément, des cascades de problèmes, non prévues à priori dans leur ordre d'apparition, leur fréquence et leur complexité, pour assurer contradictoirement et dans la même action (la frappe de balle) :
- la défense de son propre camp et l'attaque du camp adverse
- la continuité de l'échange en sa faveur et la rupture de l'échange
- le risque de perdre et / ou de gagner le point ».

E) Activité du joueur : = adaptation à la problématique du volley

Comme nous venons de le voir ci-dessus, former un joueur de volley, c'est développer chez lui des ressources lui permettant de résoudre ces problèmes : les ressources informationnelles et cognitives (traitement de l'information) seront particulièrement importantes pour pouvoir faire les choix judicieux…les autres ressources ayant également leur importance : biomécanique (coordination, dissociation,équilibration…), énergétiques (être lucide jusqu'au dernier points), affective (communication, gestion de la pression du match…)

Bibliographie :

Jacques METZLER, revue Spirale n° 3, 1990
GOIRAND – METZLER, Techniques sportives et culture scolaire, Ed. Revue EPS, 1996
J. METZLER, revue EPS n° 296, 2002 : « Adaptation des situations jeu au volley »
J. METZLER, revue EPS n° 229, 1991 : « Volley, évolution des règlements »
P. FOURNIER, revue EPS n ° 285, 2000 : « Les règles des origines à nos jours »